

## 21. COLLECTE DES DÉCHETS CHIMIQUES MÉNAGERS

### 1. Définition

"Tout déchet provenant de l'activité normale des ménages qui, par sa nature et sa composition, présente un danger pour la santé et l'environnement si aucune précaution particulière n'est prise lors de son traitement ou de son élimination", soit, suivant la nomenclature de mai 1992, les catégories suivantes :

C1 : peintures, encres, colles et vernis

C2 : huiles et graisses

C3 : solvants

C4 : acides et fixateurs

C5 : bases et révélateurs

C6 : produits d'entretien

C7 : piles et batteries (i)

C8 : produits ou substances à base de mercure : thermomètre, ...

C9 : déchets dangereux de composition diverse

C10 : vieux médicaments

C11 : emballages contaminés

(i) : les données des piles et batteries reprises dans cette fiche ne concernent que les piles et batteries collectées via les coins verts ARP. Le total des piles et batteries collectées via les coins verts et coins BEBAT (origine ménagère et non ménagère) est de 91 tonnes en 1999

### 2. Quantités collectées

Cette collecte a été instaurée afin de détourner de la filière classique d'élimination des ordures ménagères le plus grand nombre de déchets dangereux.

Tableau 21.1 : Evolution des quantités récoltées (tonnes, kg/hab)

1997 (tonnes)	1998 (tonnes)	1999 (tonnes)
274	240	312

La contribution principale au total des déchets chimiques ménagers collectés provient des peintures, encres, colles et vernis (C1), des huiles et graisses (C2), des solvants (C3), des piles et batteries (C7) et des médicaments (C10). Ces 5 catégories représentent plus de 83% des quantités collectées, comme le montre la figure 21.2.

Figure 21.2 : Evolution des 5 principales catégories de déchets (% poids)

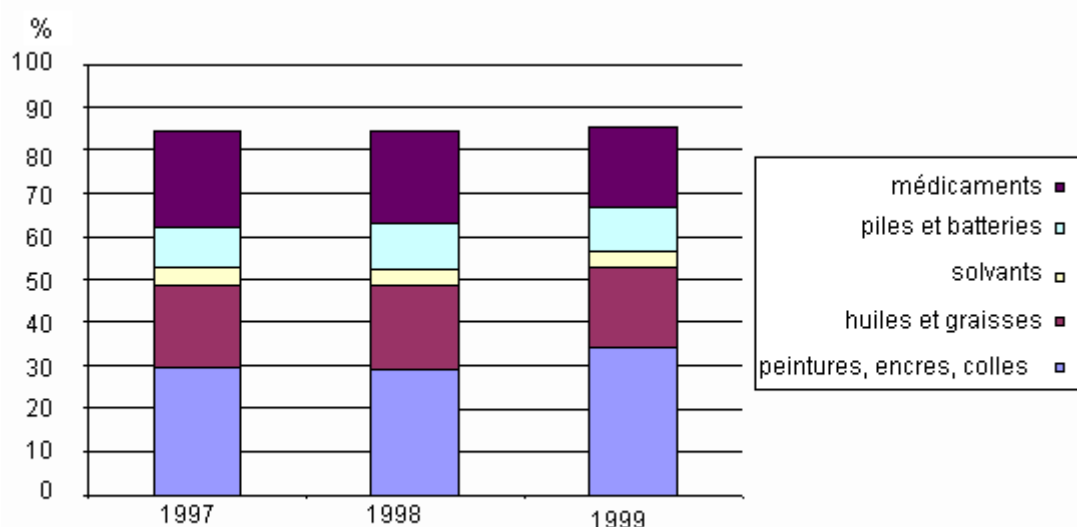


Tableau 21.3 : Evolution des différentes catégories de déchets collectées

Catégorie	Cat	1997 (kg)	1997 (%)	1998 (kg)	1998 (%)	1999 (kg)	1999 (%)	1999 (g/hab)
Peintures, encres, colles, résine	C1	81366	29,69	69265,9	28,81	107570	34,46	112,7
Huiles et graisses	C2	51638,5	18,84	47638,8	19,82	58186,2	18,64	60,96
Solvants	C3	11602,5	4,23	9190,2	3,82	10796,7	3,46	11,31
Acides	C4	1740,6	0,64	2199,98	0,92	2176,8	0,7	2,28
Bases	C5	1901	0,69	3443,82	1,43	3420,2	1,1	3,58
Produits de nettoyage	C6	5997	2,19	7022,4	2,92	10264	3,29	10,75
Batteries	C7	26264	9,58	25290,1	10,52	32808,7	10,51	34,37
Produits Hg	C8	4494,1	1,64	4083,6	1,7	4767,5	1,53	4,99
Produits de composition variés	C9	25990,7	9,48	21078,7	8,77	24729,6	7,92	25,91
Médicaments	C10	60265,9	21,99	51180,2	21,29	57458,6	18,41	60,2
emballages vides	C11	0	0	0	0	0	0	0
Divers	C12	2815,5	1,03	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>T+I</b>	<b>274076</b>	<b>100</b>	<b>240394</b>	<b>100</b>	<b>312178</b>	<b>100</b>	<b>327,07</b>

### 3. Comparaison des modes de collecte

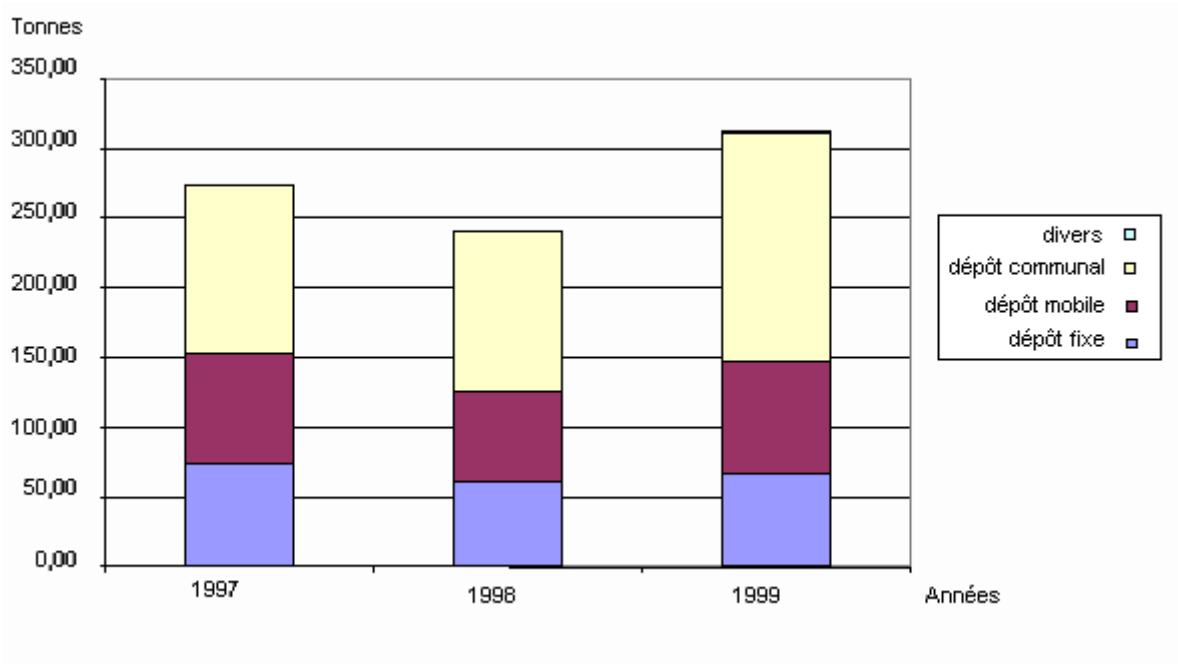
Plusieurs modes de collecte ont progressivement été mis sur pied depuis le 20/11/89 :

- coins verts mobiles (une camionnette stationne à moment et endroit déterminé pendant quelques heures). Initialement, les camionnettes stationnaient cinq fois par an à 200 endroits pendant 3h. Ayant constaté un pic de fréquentation durant la première heure, la Région a opté pour des camionnettes stationnant moins longtemps (1h) mais plus régulièrement (une fois par mois) ;
- coins verts fixes commerçants (un commerçant accepte de reprendre certains déchets : le pharmacien reprend les vieux médicaments, le photographe les piles, ...)
- coin vert fixe communal
- autres coins verts (école, hôpital, association, ...)
- coins BEBAT depuis février 1996 dans les grands magasins pour la collecte des piles. Depuis le premier septembre 1997, c'est également l'ARP qui se charge de la collecte.

Tableau 21.4 : Evolution du nombre de coins verts

Type de coin vert	nov 89- oct 90	mars 91- avr 92	mai 92- avr 93	nov-93	mars-94	sept-94	oct-95	janv-97	mars-97
Mobile	200	160	100	100	100	100	99	94	65
fixe commerçant	0	700	1300	1258	1273	1282	1250	?	?
fixe communal	0	?	13	24	26	28	29	?	?
Autre	0	?	>100	149	164	176	185	?	?

Figure 21.5 : Evolution des quantités collectées par mode de collecte



Les quantités collectées via le réseau de coins verts fixes communaux représentent environ, et pour chacune des années, 50% du total collecté. Les figures 21.6 et 21.7 illustrent la complémentarité des différents modes de collecte.

Figure 21.6 : Répartition des modes de collecte des principales catégories de déchets en 1999

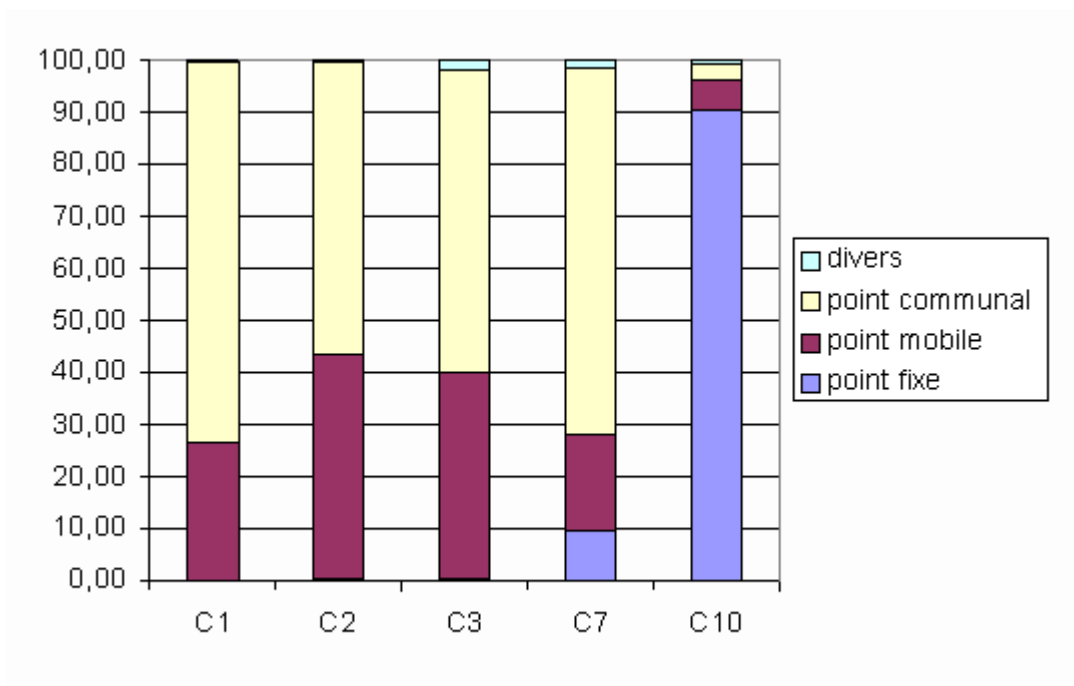
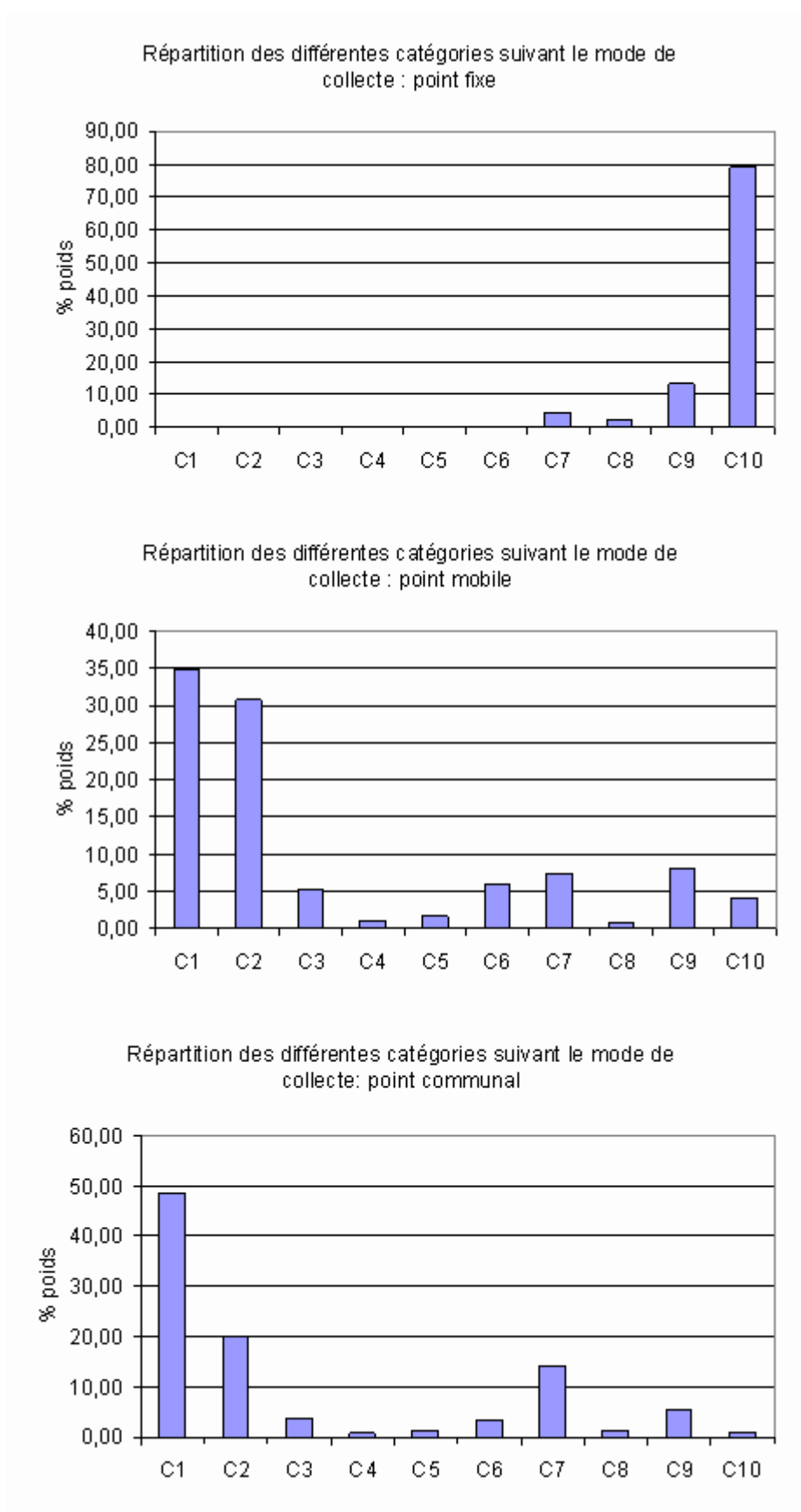
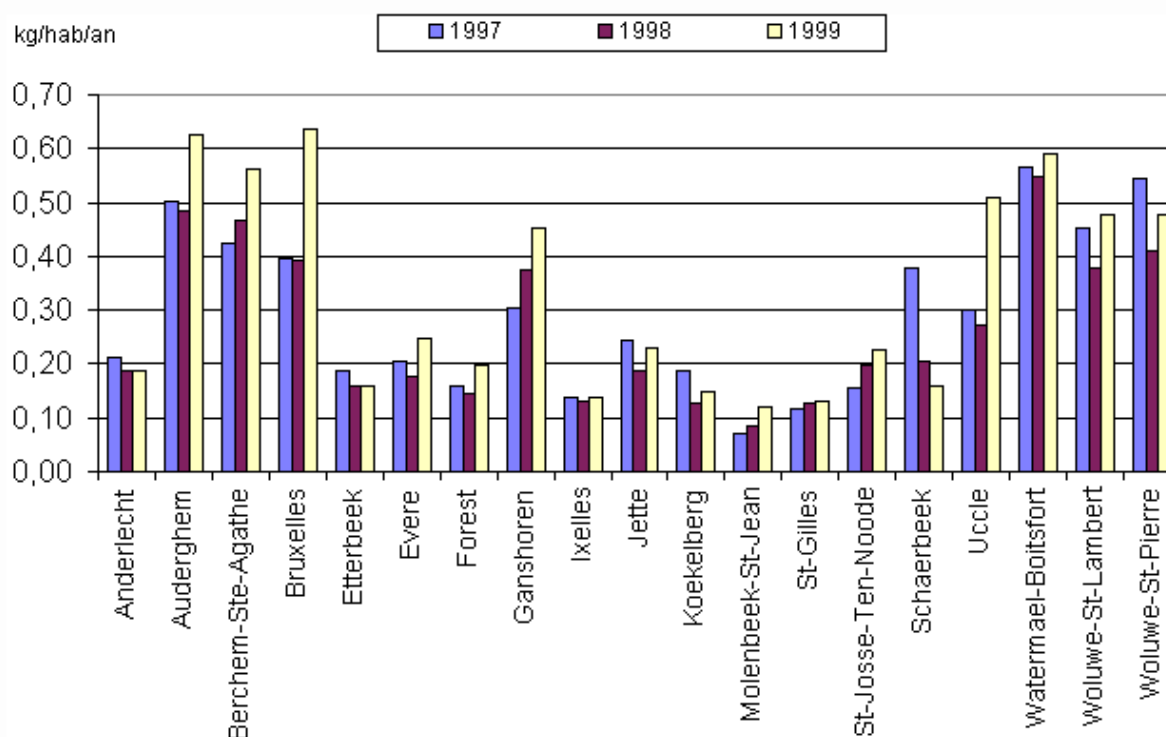


Figure 21.7 : Répartition des différentes catégories suivant les modes de collecte en 1999



## 4. Comparaison entre les communes

Figure 21.8 : Evolution des quantités collectées par commune (kg/hab)



### Sources

1. ARP : données non publiées

### Autres fiches à consulter

Carnet Les déchets bruxellois : des données pour le plan

- 1. Gisement et composition des déchets ménagers
- 25. Collecte des déchets dangereux

### Auteur(s) de la fiche

SQUILBIN Catherine, VAN CAILLIE Marc